



HAL
open science

L'affaire Dreyfus en Algérie, une crise antisémite

Anne Dulphy

► **To cite this version:**

Anne Dulphy. L'affaire Dreyfus en Algérie, une crise antisémite. Les Editions de l'Ecole Polytechnique. "J'accuse..!" a 120 ans. Approches pluridisciplinaires de l'affaire Dreyfus, p. 63-76, 2020, 9782730216814. hal-04541638

HAL Id: hal-04541638

<https://hal.science/hal-04541638v1>

Submitted on 10 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'affaire Dreyfus en Algérie, une crise antisémite

Pour qualifier *Le moment antisémite* de 1898 qu'il a approché en faisant « un tour de la France » comme le spécifie le sous-titre du livre¹, Pierre Birnbaum a parlé d'un « pogrom sans victime » où les forces de l'ordre protégèrent les Juifs contre les violences réelles. Ce ne fut pas le cas en Algérie où les années 1895-1902 ont été marquées par une grave crise antisémite qui causa au moins 2 morts et des centaines de blessés, eut des conséquences matérielles considérables et enferma momentanément les Juifs dans ce que Pierre Hebey a qualifié de « ghetto virtuel »². En dépit de la concomitance de l'Affaire Dreyfus, ce même auteur juge qu'elle n'a finalement joué qu'un rôle « accessoire » dans les événements³. Sans doute faut-il plutôt considérer, pour reprendre les mots de Valérie Assan, qu'« avec l'affaire... l'antijudaïsme algérien se trouv(a) redoublé par l'antisémitisme métropolitain »⁴.

Cette contribution propose donc un décentrement par rapport aux autres textes rassemblés dans cet ouvrage en se penchant sur l'antisémitisme qui s'est épanoui en Algérie au moment de l'Affaire Dreyfus : ses origines, d'abord, dont le décret Crémieux est un ressort essentiel ; la crise elle-même, qui se traduit à la fois par un mouvement de masse et des conquêtes électorales ; ses modalités quotidiennes enfin, dans les rues et au travers des caricatures dont il est possible de dégager quelques spécificités locales même si « l'Affaire Dreyfus fut un moment d'unification des langages et des codes de l'antisémitisme iconographique »⁵. L'approche synthétique laissera dans l'ombre les différences régionales, mais il faut savoir que la crise fut plus précoce à Constantine et Oran, plus courte mais plus violente et extrême à Alger.

¹ P. Birnbaum, *Le moment antisémite. Un tour de la France en 1898*, Paris, Fayard, 1998.

² P. Hebey, *Alger 1898. La grande vague antijuive*, Paris, Nil Editions, 1996.

³ *Ibid.*, p. 90.

⁴ V. Assan, « Zadoc Kahn et l'Algérie : rôle religieux et vision politique », in J.-P. Chaumont et al, *Zadoc Kahn*, Editions de l'Eclat, 2007, p. 53.

⁵ M.-A. Matard-Bonucci, « L'image, figure majeure du discours antisémite ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2001/4, n° 72, p. 34.

I – Juifs et antijudaïsme en Algérie : des spécificités

Comme tenu des spécificités de l'Algérie coloniale, il paraît pertinent dans un premier temps de broser à grands traits le tableau avant le début de l'Affaire qui est venue radicaliser l'antijudaïsme algérien.

1) Une communauté juive en cours de francisation

Implantée en Afrique du Nord depuis la lointaine antiquité, les communautés juives furent d'abord nourries par des apports judéens et berbères, puis renforcées, du XIII au XVI siècles, par des arrivants expulsés de France, d'Espagne et du Portugal, et à partir du XVII par des négociants de Livourne venus établir des comptoirs⁶. Sous la domination musulmane puis ottomane, les juifs relevaient du statut inégalitaire de la *dhimma* : chaque groupe – à Alger, Oran, Constantine et Tlemcen, mais aussi dans de petites bourgades – était constitué en « nation juive » autonome, sous la responsabilité d'un chef, le *moqaddem* ; mais la protection accordée se traduisait par un ensemble de discriminations tant économiques (impôts spécifiques, interdiction de posséder des biens fonciers et immobiliers...) que symboliques (couleur sombre des vêtements, babouches pour avoir les talons dans la poussière, préséances...) qui faisaient d'eux des êtres de second rang. Le consul des Etats-Unis William Shaler décrivait leur vie en 1826 comme un « mélange affreux de bassesse et d'outrages »⁷. Joëlle Allouche-Benayoun parle donc de l'« identité berbéro-arabe » des juifs d'Afrique du nord comme d'une « identité d'homme humilié et infériorisé »⁸.

La majeure partie des 15 000 à 16 000 Juifs qui vivaient en Algérie en 1830 formait une population indigène, urbaine à plus de 80%, vivant pieusement et très

⁶ Sans que des notes de référence le rappellent systématiquement, ces rappels historiques sont tirés de : J. Allouche-Benayoun et D. Bensimon, *Juifs d'Algérie d'hier et d'aujourd'hui. Mémoires et identités*, Toulouse, Privat, 1989 ; les différentes contributions incluses dans *Juifs d'Algérie*, Musée d'art et d'histoire du judaïsme / Skira, 2012 ; J. Allouche-Benayoun et G. Dermenjian, *Les Juifs d'Algérie. Une histoire de ruptures*, Marseille, Presses universitaires de Provence, 2015.

⁷ Cité par J. Allouche-Benayoun et D. Bensimon, *Juifs d'Algérie d'hier et d'aujourd'hui...*, *op. cit.*, p. 23.

⁸ Introduction de J. Allouche-Benayoun et G. Dermenjian, *Les Juifs d'Algérie. Une histoire de ruptures*, *op. cit.*, p. 17.

pauvrement du commerce et de l'artisanat de proximité. Une mince élite de quelques grandes familles, d'origine livournaise ou hispano-portugaise, avait fait fortune dans le commerce méditerranéen et s'était ouverte aux idées des Lumières et à la culture française. En contact avec les Juifs de l'hexagone émancipés depuis 1791, elle accueillit favorablement l'arrivée en Algérie de la France synonyme de liberté et d'égalité.

De fait, celle-ci lança d'emblée un processus émancipateur en proclamant l'égalité de tous les indigènes, ce qui mettait fin à l'infériorité juive par rapport aux musulmans, puis en supprimant les institutions communautaires traditionnelles pour les remplacer en 1845-1847 par un consistoire algérien siégeant à Alger, Oran et Constantine, chargé sur le modèle napoléonien de gérer le « culte israélite »⁹. L'accession collective à la nationalité par le décret Crémieux le 24 octobre 1870 constitue donc l'aboutissement d'une évolution fondée sur le principe de l'intégration individuelle, résumé par le comte de Clermont-Tonnerre en 1789 : « Il faut tout refuser aux Juifs en tant que nation, et tout accorder aux Juifs en tant qu'individus »¹⁰. Cohérente avec la situation prévalant dans l'hexagone depuis 1791, elle sanctionnait aussi l'échec du sénatus-consulte de 1865 qui permettait aux indigènes devenus sujets français de demander individuellement la citoyenneté française mais en renonçant volontairement à leur statut personnel, ce que très peu choisirent de faire (entre 150 et 200 juifs). Le décret Crémieux abrogea autoritairement le statut personnel israélite et mit fin à l'entre-deux juridique en faisant des juifs d'Algérie, « Français indigènes », des citoyens à part entière, non sans susciter bien des remous dans la population européenne.

L'intériorisation de l'identité française, vécue comme émancipatrice, se fit parallèlement, sans surprise plus vite dans les grandes villes littorales et les milieux aisés. Mais, dans le dernier tiers du XIX siècle, elle commença à s'étendre au peuple qui non seulement s'enregistra auprès de l'état civil, mais se mit à délaisser peu à peu les petits métiers et les quartiers traditionnels, à parler (mal) français plutôt que judéo-arabe, à envoyer ses enfants à l'école et à leur donner des prénoms français...

⁹ V. Assan, *Les consistoires israélites d'Algérie au XIX. L'alliance de la civilisation et de la religion*, Paris, Armand Colin, 2012 ; « 'Civilisation – Religion' : les consistoires israélites (1845-1908) », in *Juifs d'Algérie, op. cit.*, p. 83-96.

¹⁰ Cité par J. Allouche-Benayoun et D. Bensimon, *Juifs d'Algérie d'hier et d'aujourd'hui...*, *op. cit.*, p. 30.

La photo d'une famille constantinoise en 1881, qui servit d'affiche à l'exposition sur les Juifs d'Algérie organisée par le Musée d'art et d'histoire du judaïsme en 2012, rend compte de l'évolution vestimentaire, les jeunes adoptant les habits occidentaux tandis que seuls les plus âgés continuaient à porter les costumes orientaux traditionnels¹¹. Dans son ensemble, la communauté restait fidèle à ses modes de vie et ses traditions religieuses, mais l'acculturation amorçait les rapides changements qui allaient se produire dans la première moitié du XX.

A ce titre, il convient d'insister sur l'image d'arriération et d'obscurantisme qu'avait la judéité maghrébine pour les Juifs de France. En 1842, la mission Altaras-Cohen diligentée par le Consistoire central avait préconisé sa « régénération » par une francisation accélérée seule à même de la sortir de l'« avilissement »¹². L'installation des consistoires en 1847, placés sous la tutelle directe du Consistoire central en 1862, s'est accompagnée de la désignation, sans aucune consultation des communautés locales, de rabbins métropolitains investis d'une « mission civilisatrice »¹³. Ceux-ci, contraints à rejoindre leur poste par pression consistoriale¹⁴, s'intégrèrent mal aux communautés locales dont ils assimilaient les traditions à des superstitions. Jugeons-en par ce que Jonah Weil, à peine arrivé à Alger, écrivit au grand rabbin Zadoc Kahn en 1899 : « J'ai assisté à un enterrement et j'ai vu un spectacle dont il est impossible de se faire une idée quand on ne l'a pas vu par soi-même. Des femmes gesticulant et poussant des hurlements de sauvages, s'arrachant les cheveux et se mutilant la figure à se faire couler le sang – et j'en passe ». Un an plus tard, il fit savoir qu'il était parvenu à faire cesser ces « horreurs »¹⁵. L'objectif d'unification religieuse autour d'un judaïsme moderne conduisait aussi le Consistoire à dénier toute légitimité au rabbinat indigène traditionnel et à tenter de lui interdire de prêcher dans les synagogues dans son « jargon judéo-arabe »¹⁶. S'il a hâté l'émancipation des Juifs d'Algérie, ce que Simon

¹¹ *Juifs d'Algérie, op. cit.*

¹² B. Stora, *Les trois exils des Juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 2006, p. 44.

¹³ V. Assan, « Les rabbins de France et d'Algérie face à la 'mission civilisatrice' », in J. Allouche-Benayoun et G. Dermenjian, *Les Juifs d'Algérie. Une histoire de ruptures, op. cit.*, p. 63-73.

¹⁴ Devant le nombre de postes vacants, le Consistoire central décida en 1889 de conditionner la remise de leur diplôme aux élèves sortant du séminaire à l'acceptation des postes en Algérie.

¹⁵ Cité par V. Assan, « Zadoc Kahn et l'Algérie... », p. 57.

¹⁶ V. Assan, « Zadoc Kahn et l'Algérie... », p. 61. Séance du Consistoire central du 26 novembre 1901.

Schwarzfuchs a appelé le « colonialisme juif » témoigne de l'image étrangère, foncièrement orientale, qui leur était renvoyée¹⁷.

2) Les ressorts de l'antisémitisme

On retrouvait ce type de préjugés du côté des adversaires du décret d'octobre 1870, bien sûr dans une toute autre visée et sans qu'il faille en surestimer le côté exotique puisque Adolphe Crémieux lui-même voyait dans la situation la transposition des polémiques causées un siècle auparavant par l'émancipation des ashkénazes d'Alsace-Lorraine, parlant peu ou pas le français, dépendant de leurs rabbins... Il n'en reste pas moins que le refus du « funeste décret » fit le lit du mouvement antijuif dans la population européenne d'Algérie : il s'agit d'une réalité patente dès les années 1870-1880, qui s'est construite sur le mépris éprouvé dès la conquête pour les *dhimmi*, et qui fut portée à son paroxysme par l'affaire Dreyfus.

Le premier argument avancé concernait l'effet négatif sur les musulmans, que l'on ait vu comme les militaires une erreur dans la différenciation entre indigènes, ou que l'on ait redouté que ne soit réclamée l'extension à tous de l'égalité juridique, ébranlant l'ordre colonial. Quant à Jean Jaurès, voyageant en Algérie au printemps 1895, il brossa dans un article ambigu publié par *La dépêche de Toulouse* un portrait sombre de l'Algérie qu'il expliquait par l'action des milieux juifs, en mesure de jouer un rôle économique et politique important grâce à l'acquisition de la nationalité française ; aussi présentait-il la lutte contre « l'usure juive... vrai conquérant de l'Algérie » comme le ferment de la réconciliation de « l'Européen et l'arabe »¹⁸.

Le combat anti-juif contre le décret Crémieux avait surtout un fondement politique¹⁹. En 1870, les 34 500 Juifs devenus citoyens représentaient 13,5% de la population non musulmane (recensement de 1866) ; dans les villes, leur poids électoral s'élevait en moyenne à 20%. Il leur fut reproché de voter en bloc derrière le

¹⁷ S. Schwarzfuchs, *Les juifs d'Algérie et la France (1830-1855)*, Jérusalem, Institut Ben-Zvi, 1981, cité par B. Stora, *Les trois exils des Juifs d'Algérie*, op. cit., p. 44.

¹⁸ Jean Jaurès, « La Question juive en Algérie », *La Dépêche*, 1^{er} mai 1895. Référence citée par G. Candar, « Le cas Jaurès », in G. Manceron et E. Naquet dir., *Etre dreyfusard hier et aujourd'hui*, Rennes, PUR, 2009, p. 385-392.

¹⁹ Voir G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise (1895-1905). L'antisémitisme dans l'Algérie coloniale*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 33-36 ; « Les juifs d'Algérie entre deux hostilités (1830-1943) », in J. Allouche-Benayoun et G. Dermenjian, *Les Juifs d'Algérie. Une histoire de ruptures*, op. cit., p. 127-128.

consistoire ; la pratique d'achat des voix par l'entremise d'un courtier électoral était communément répandue en Algérie, mais l'accusation fut réservée aux seuls Juifs. A Oran, Simon Kanoui fut entre autres pour cette raison le catalyseur et la cible privilégiée de l'antijudaïsme auquel il fit face avec fermeté²⁰. Président du consistoire de la ville de 1876 à sa mort en 1915, il dirigea la communauté juive à la manière d'un chef judéo-arabe traditionnel, son autoritarisme et son clientélisme divisant les élites juives et suscitant de vives querelles intestines qui les affaiblirent. Le rôle politique de premier plan qu'il joua tenait moins à sa carrière de conseiller municipal et régional qu'à ses consignes de vote, suivies par la masse des Juifs oranais sur laquelle il avait un fort ascendant. Ainsi « le grand électeur Kanoui »²¹ avait-il le pouvoir de faire maire et député. De manière générale, comme les Juifs soutenaient les opportunistes pro-gouvernementaux – comme Gaston Thomson, député de Constantine de 1877 à 1932, et Eugène Etienne député d'Oran de 1881 à 1919 –, identifiés à la France, modérés, partisans de l'intégration complète de l'Algérie, les radicaux systématiquement écartés ont mené à partir des années 1880 un combat anti-juif dont l'abrogation du décret Crémieux et le retour aux naturalisations individuelles était le leitmotiv. En se présentant comme une avant-garde républicaine, qui visait à « remettre les Juifs dans la loi » par l'affranchissement du consistoire et la francisation, ils ont rallié une partie de la franc-maçonnerie²². L'antijudaïsme électoral ne se confond pas avec l'antisémitisme raciste, même si sa teneur de plus en plus agressive lui ouvrit la voie.

Chaque scrutin entraînait une poussée de fièvre antijuive, avec violences verbales, agressions d'électeurs et mises à sac de boutiques, et des crises secouèrent Tlemcen, Alger et Oran dans la première moitié des années 1880. La loi dite de naturalisation automatique de 1889 qui ramena le poids électoral des juifs à

²⁰ Sur l'action de Simon Kanoui, voir G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise...*, *op. cit.*, p. 45-51 ; D. Nadjari, « Simon Kanoui, président du consistoire d'Oran, conseiller municipal, conseiller général (1842-1915) », *Archives juives*, 2003 / 1, vol. 36, p. 136-139.

Simon Kanoui se montrait partisan d'une modernisation par étapes qui ne bouleverserait pas traditions religieuses maghrébines et, en ce sens, incarne la transition du judaïsme oranais vers la modernité française. Mais il coalisa contre lui les notables partisans de la laïcisation, un parti de jeunes favorables à un renouvellement et les grands rabbins soucieux de lutter contre l'obscurantisme. Ces conflits aigus contribuèrent à affaiblir la communauté : Simon Kanoui et le grand-rabbin Moïse Netter s'affrontèrent sans retenue jusque dans les journaux, ils en vinrent même aux mains, et il fallut la crise antisémite et la médiation du grand-rabbin du Consistoire central Zadoc Kahn pour les rapprocher.

²¹ G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise...*, *op. cit.*, p. 16.

²² A. Combes, « Les loges de France et d'Algérie, l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus », *Archives juives*, 2010 / 2, vol. 43, p. 70-99.

8,6% en moyenne entre 1898 et 1900 ne changea pas la donne, bien au contraire, les néo-Français fournissant une masse de manœuvre à l'hostilité anti-juive qui prit alors un visage explicitement racial.

L'antijudaïsme politique n'était pas dépourvu d'ambiguïté à cet égard puisqu'il exigeait l'assimilation totale des « vieux turbans » tout en s'irritant de l'ascension sociale rapide de quelques Juifs émancipés. Les militants antisémites, pour leur part, jugeaient inassimilables ces orientaux, qualifiés d'« Arabes de religion mosaïque »²³, dans le nouveau peuple latin en cours de formation en Algérie par la fusion des fils de Français et des fils d'immigrants venus d'Espagne, d'Italie ou de Malte. « Vouloir d'un juif faire un Français est un problème aussi insoluble que de prétendre changer en farine un sac de charbon », pouvait-on lire en tête du pamphlet intitulé *Les électeurs cachirs indigènes de l'Algérie* publié à Alger en 1883²⁴. Fin 1898, le député d'Alger Edouard Drumont se fit l'écho à la Chambre de « ce groupement du monde latin », faisant bon marché de la réaction xénophobe qui voyait un « péril étranger » dans la proportion élevée de citoyens d'origine étrangère depuis la loi de 1889²⁵.

Ces derniers étaient beaucoup plus sensibles au ressort religieux de l'antisémitisme que leurs compatriotes issus de métropole, en particulier ceux venus de la péninsule ibérique d'où les Juifs avaient été expulsés en 1492 puis les convertis persécutés au XVI siècle pour leur appartenance à la « race déicide » ; or ces « néos » d'origine espagnole représentaient plus d'1 citoyen sur 3 en Algérie, 1 sur 2 en Oranie (chiffres de 1907). C'est pourquoi Firmin Faure leur lança un appel sans précédent, et dans leur langue maternelle, durant sa campagne législative de 1898²⁶. Pour les étrangers, naturalisés ou non, l'antisémitisme était aussi un vecteur d'intégration à la société coloniale qui se défiait d'eux. A l'inverse, c'est par anticléricalisme militant que les radicaux s'élevaient contre une religion qu'ils

²³ Cité par M. Abitbol, « L'antisémitisme algérien, un phénomène colonial dans l'affaire Dreyfus », in G. Manceron et E. Naquet, *Entre dreyfusard hier et aujourd'hui*, Rennes, PUR, 2009. Le premier gouverneur de la III République, l'amiral Guerdon, parlait d'« Arabes de religion juive ».

²⁴ *Les Electeurs cachirs indigènes de l'Algérie, esquisse satirique, par un Algérien* (mai 1883), <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57888412/f13.image>

²⁵ Sur le « péril étranger » à la fin du XIX, J.-J. Jordi, *Espagnols en Oranie. Histoire d'une migration 1830-1914*, Nice, Ed. Jacques Gandini, 1996, p. 154-157 ; A. Dulphy, *Entre l'Espagne et la France, l'Algérie des Pieds-Noirs*, Paris, Vendémiaire, 2014, p. 11.

²⁶ G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise...*, *op. cit.*, p. 91.

accusaient, par son dogmatisme et son obscurantisme fanatique, de faire obstacle à l'intégration des Juifs²⁷.

Ils véhiculaient aussi un classique antisémitisme économique, tout comme les socialistes à l'image du maire de Mustapha, le cheminot Lucien Chaze, qui assurait que « l'antisémitisme est la forme locale du socialisme »²⁸. En 1895, la déclaration à la Chambre de René Viviani – élu de la Seine mais né à Sidi-bel-Abbès – appelant à combattre ceux que leur « rapacité légendaire fait... les meilleurs intendants de l'exploitation capitaliste » eut un fort écho, en dépit de la condition socio-économique plus que modeste de la communauté juive d'Algérie, de même que l'article de Jaurès déjà cité qui voyait « sous la forme un peu étroite de l'antisémitisme se propage(r) en Algérie un véritable esprit révolutionnaire ». Exacerbé par le contexte de crise économique, la dénonciation des pratiques juives était très répandue, par exemple la concurrence déloyale des petits boutiquiers et artisans vendant à bas prix²⁹.

L'antijudaïsme européen était donc complexe, au croisement du politique, de l'économique, du social et du culturel.

II – L’Affaire Dreyfus en arrière-plan de la crise antisémite

L'affaire Dreyfus et la vague d'antisémitisme qui l'a accompagnée en métropole ont eu un « effet amplificateur »³⁰ en Algérie, pour reprendre la formule de Richard Ayoun, portant la crise à son paroxysme durant les années 1895-1900. La population française était généralement antidreyfusarde, par mépris des juifs et attachement à l'Etat. Il y eut néanmoins quelques dreyfusards, plus par quête de justice que par conviction de l'innocence de Dreyfus ; on appelait les seconds les dreyfusistes, et ils le payèrent parfois cher comme le vieux journaliste Allan qui fut renvoyé du *Petit Fanal* après le procès de Rennes³¹. Ce journal était pourtant de sympathie dreyfusarde, comme la majorité des loges maçonniques à partir de 1898 – L'étoile sétifienne notamment, dont un membre, le docteur Charles Albert Aubry,

²⁷ Cet argument joua aussi dans la franc-maçonnerie : voir A. Combes, « Les loges de France et d'Algérie, l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus », *op. cit.*, p. 75.

²⁸ Cité par B. Stora, *Les trois exils des Juifs d'Algérie*, *op. cit.*, p. 59.

²⁹ « Chaque fois que la fortune du pays baisse, celle du juif algérien monte », Emile Morinaud cité par P. Hebey, *Alger 1898...*, *op. cit.*, p. 83.

³⁰ R. Ayoun, « Les effets de l'Affaire Dreyfus en Algérie », *Archives juives*, n° 27/1

³¹ G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise...*, *op. cit.*, p. 97.

battit le député Morinaud aux législatives de 1902 qui sonnèrent le glas de la crise antisémite. Le député Gaston Thomson prit aussi la défense du capitaine Dreyfus.

1) Une chronologie entrelacée

La crise antisémite commença véritablement en 1895, aux lendemains de la dégradation de Dreyfus. Elle culmina en 1898 avec les violentes émeutes qui secouèrent Alger et ses environs du 20 au 25 janvier 1898, quelques jours après l'acquittement d'Esterhazy par le Conseil de guerre unanime, l'incarcération du colonel Picquart et la publication de « J'accuse » par Emile Zola dans les colonnes de *L'Aurore*. En Oranie, on brûla quelques effigies du « traître Dreyfus », mais l'Affaire ne déboucha pas comme à Alger sur un débordement de haine contre les Juifs du « syndicat Dreyfus ». L'agitation antisémite y partit de rassemblements d'étudiants algérois hostiles à Zola, puis dégénéra en plusieurs jours d'émeute urbaine où les cris de « A bas les Juifs ! », « A bas le décret Crémieux ! », se mêlèrent à « Dreyfus traître ! » ; elle persista le mois suivant, pendant le premier procès de l'écrivain, puis s'intensifia avant les élections législatives de mai 1898.

Les effets de l'Affaire sur une opinion déjà fortement marquée par l'antijudaïsme ont en effet été utilisés par des militants antisémites désireux de profiter à la fois de l'affaiblissement des élus opportunistes locaux mis en cause dans les « scandales algériens » dévoilés par les enquêtes lancées depuis 1891 et des échéances électorales à venir pour s'emparer du pouvoir. Didier Guignard a souligné la collusion des antisémites de métropole et d'Algérie³², *La Libre parole* servant de caisse de résonance à la dénonciation d'abus imputés par des Juifs ou des « judaïsants ». Puis les troubles ont été organisés de manière concertée en vue des élections municipales de 1896, départementales et législatives de 1898 : en payant une bande de casseurs européens et indigènes pour tout saccager, ils devaient terroriser la communauté juive, la pousser à s'abstenir, et donc permettre l'élection de militants antisémites grâce à l'adhésion d'une partie de l'électorat à leur idées. Dans cette perspective, les émeutes de mai 1897 dans les principales villes d'Oranie,

³² D. Guignard, *L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914). Visibilité et singularité*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2010.
https://books.google.fr/books/about/L_abus_de_pouvoir_dans_l_Algerie_coloni.html?id=WLIVCwAAQBAJ&redir_esc=y

notamment Mostaganem et Oran, préparaient les législatives de 1898. Elles ont été orchestrées par un envoyé spécial de *La libre parole*, Jean Drault ; dans l'Algérois, le rôle incombait à Jules Guérin, fondateur de la Ligue antisémite. Dans les deux cas, la répartition des violences montre que l'accessibilité a été le facteur déterminant de leur déclenchement, et non la concentration juive, ce qui corrobore leur caractère planifié³³.

2) Les élus antisémites

Les succès politiques des militants antisémites ont été fulgurants. La mairie de Constantine a été conquise de manière inattendue en 1896 par le « radical antijuif » Emile Morinaud, directeur du *Républicain de Constantine*, celle d'Oran en 1897 par le pharmacien Arthur Gobert. En 1898, ils ont remporté 4 sièges de députés sur 6, 31 de conseillers généraux sur 43 et la mairie d'Alger.

Les quatre députés élus en mai 1898 étaient appelés les « mousquetaires gris » parce qu'ils se coiffaient du chapeau antijuif popularisé par le marquis de Morès, cofondateur de la Ligue antisémite : Charles Marchal et Edouard Drumont à Alger, Emile Morinaud à Constantine et Firmin Faure à Oran. La campagne avait été centrée sur la question juive, l'antisémitisme algérien prenant une tonalité antidreyfusarde comme l'atteste le programme d'Emile Morinaud : « Anciens esclaves des Arabes, les juifs ne peuvent et ne doivent pas avoir plus de droits, sur cette terre d'Afrique, que leurs anciens maîtres. Notre devoir le plus strict est de les chasser de tous les emplois qu'ils ont accaparés et de leur en interdire également l'accès pour l'avenir. Notre devise est : Sus aux Dreyfus ! Sus aux voleurs juifs, banqueroutiers sans foi ni loi, traîtres à la France ». Des effigies d'Alfred Dreyfus furent brûlées à l'arrivée d'Edouard Drumont dans le port d'Alger le 3 avril³⁴. Cet accueil, si triomphal qu'il le surprit, montre que l'utilisation de l'antisémitisme comme levier politique par des personnalités politiques n'exclut pas des moments de communion entre elles et le petit peuple : une foule en liesse avait envahi le débarcadère et ses accès, arborant le bleuet antisémite ; elle couvrit le journaliste de fleurs et de palmes et fit cortège à sa voiture que des jeunes dételèrent et

³³ *Ibid.*

³⁴ Voir P. Hebey, *Alger 1898...*, *op. cit.*, chap X p. 157-163.

tirèrent eux-mêmes ; les cris « vive le libérateur » alternaient avec « à bas les Juifs ». Drumont, qui avait écrit dans son livre *La France juive* en 1886 que « c'est par l'Algérie, peut-être, que commencera(it) la campagne antisémite française », fut très largement élu.

Connu pour son rôle central dans l'antidreyfusisme, il était catholique et clérical, au contraire des trois autres élus. Tous ont siégé dans le groupe antisémite³⁵, présidé par Edouard Drumont secondé par Firmin Faure, Emile Morinaud étant le secrétaire. Ses 28 membres venaient d'horizons politiques très divers, témoignant des reclassements en cours au profit du nationalisme protestataire antidreyfusard : Marchal et Morinaud appartenaient à la mouvance radicale, mais ils furent exclus du groupe radical-socialiste. Le groupe antisémite n'eut que peu d'audience et déposa sans succès en 1899 trois propositions de loi sur la nationalité en Algérie, l'un visant à abroger le sénatus-consulte de 1865, l'autre le décret Crémieux. Même si le ministre de l'Intérieur Louis Barthou avait catégoriquement exclu cette éventualité en février 1898, cela restait leur priorité. Une fois les passions retombées après la grâce de Dreyfus fin 1899, le groupe n'eut plus qu'une existence fictive et se divisa, Marchal prenant notamment ses distances avec Faure et Drumont. La maladresse de celui-ci à la Chambre déçut, tandis que son influence cléricale, nationaliste et antirépublicaine éloignait les sympathisants radicaux et socialistes majoritaires en Algérie. Pour ces raisons, l'antisémitisme n'y était plus qu'une force déclinante au moment des législatives de 1902 : Drumont, Marchal et Morinaud furent battus, tandis que Firmin Faure était élu dans la Seine sous l'étiquette du Comité national antijuif. L'année 1902 est donc considérée comme la fin de la crise antisémite, même si les villes d'Oran jusqu'en 1905 et surtout Constantine conservèrent leurs élus³⁶.

La population algéroise s'était entretemps enflammée pour un autre agitateur antisémite, qu'elle porta à la mairie en novembre 1898 : Max Régis, d'origine italienne comme son nom Massimiliano Milano l'indique. Il s'était fait connaître

³⁵ Voir les développements que L. Joly consacre au groupe antisémite à la Chambre des députés, actif surtout entre 1898 et 1900, même s'il conserve une existence fictive jusqu'en 1902, dans son article « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007/3 (n° 54-3), p. 72-76.

³⁶ Député de Constantine de 1919 à 1942 sous l'étiquette socialiste puis radicale, Emile Morinaud fit alterner les périodes d'antisémitisme et les périodes d'apaisement.

l'année précédente, à l'âge de 24 ans, en étant renvoyé de l'université pour avoir mené à la faculté de droit d'Alger l'agitation contre le professeur Lévy. Dans la foulée, il avait lancé *L'Antijuif* le 14 juillet 1897. Le « beau Max » devint vite l'idole du peuple d'Alger, particulièrement des femmes qui firent ainsi irruption dans le jeu politique : elles l'acclamèrent avec frénésie quand il regagna la ville après avoir pris contact avec Drumont, Barrès et Rochefort ; à sa sortie de prison où il resta deux mois, les Dames du souvenir, issues de la bonne bourgeoisie locale, lui offrirent des menottes en or avec lesquelles il aimait se faire photographier³⁷. Elu triomphalement en novembre 1898, il fut suspendu au bout d'un mois puis révoqué pour injure contre les pouvoirs publics. Ses tribulations en justice qui l'éloignèrent de l'Algérie, ses choix en faveur du nationalisme antirépublicain et du séparatisme algérien contribuèrent à l'isoler du mouvement anti-juif que finissaient par inquiéter les excès de la violence antisémite et l'image dégradée de « ville hors la loi » – selon les mots mêmes de Drumont – qu'Alger renvoyait en métropole. Il parvint pourtant à reconquérir la mairie en mai 1901 ; toutefois, craignant d'être à nouveau révoqué, il préféra démissionner deux mois après. Son image définitivement écornée par une affaire de duel accepté après bien des tergiversations et arrêté sur blessure, il disparut d'Alger en 1905.

Lors de la séance du 23 décembre 1898 sur l'antisémitisme en Algérie, le député socialiste Rouanet mit en lumière les contradictions de l'antisémitisme économique et dénonça les persécutions décidées par la mairie d'Alger : « On a parké comme dans un ghetto les cochers de fiacre de race juive ; c'est là votre anticapitalisme, messieurs les antisémites. On défend aux petits marchands, aux colporteurs, aux malheureux qui vivent du produit d'une balle de colportage, de déballer leur marchandise sur la voie publique, sur les marchés, parce que ce sont des juifs ! C'est là votre anticapitalisme ! »³⁸. Dans le même discours, il s'insurgeait contre le « péril étranger », la réactivation de ce thème pouvant expliquer la moindre participation des immigrants espagnols aux violences antisémites à partir de 1897 :

³⁷ P. Hebey, *Alger 1898...*, *op. cit.*, p. 129.

³⁸ Cité par L. Joly, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », *op. cit.*, p. 72.

« Messieurs, le danger de l'Algérie en ce moment, ce n'est pas le juif, c'est le Maltais, l'Espagnol et l'Italien »³⁹.

III – L'antisémitisme au quotidien

Les conséquences concrètes de l'antisémitisme ont pesé sur la vie quotidienne des Juifs d'Algérie qu'elles ont repoussés aux marges de la société coloniale.

1) Les pogroms dans les rues

Il y a eu au moins une trentaine de pogroms entre 1895 et 1902, sans compter les émeutes qui ont éclaté dans les bourgs des environs d'Oran et d'Alger après les épisodes les plus importants. Les émeutiers parcouraient les principales artères et envahissaient les quartiers juifs, agressaient les passants juifs, détruisaient les kiosques à journaux tenus par des jeunes filles juives, saccageaient et pillaient les magasins appartenant à des Juifs, vandalisaient – comme à Mostaganem – ou brûlaient – comme à Alger – la synagogue... Les policiers municipaux restaient passifs parce qu'ils devaient leur emploi aux élus antijuifs, et les troupes ne se montraient pas beaucoup plus déterminées, acclamées par la foule aux cris de « A bas les Juifs ! Vive l'armée ! » en pleine affaire Dreyfus. Le bilan total fut de deux morts et de centaines de blessés, outre des dégâts matériels considérables. A Oran, la municipalité fut du reste condamnée en justice à verser des indemnités après les émeutes de mai 1897.

Les Juifs étaient aussi victimes d'une exclusion sociale que le président du Conseil Waldeck-Rousseau a dénoncée devant la Chambre le 14 juin 1901. Ils étaient bannis des sociétés récréatives et sportives, des cercles et des bals, de nombreux cafés et restaurants refusaient de les servir ; à Alger, selon le témoignage du président du consistoire devant la commission d'enquête parlementaire en 1900, « l'accès des théâtres, des promenades publiques et des fêtes populaires leur (était), ou complètement interdit ou des plus pénibles ». Maints ouvriers juifs furent licenciés, volontairement ou sous la pression de campagnes de presse qui dénonçaient

³⁹ Cité par J.-J. Jordi, *Espagnol en Oranie, op. cit.*, p. 172.

nommément les patrons « judaïsants »⁴⁰ ; quelques-uns refusèrent d'obtempérer, comme Bastos, et à Alger les chômeurs juifs demandèrent à leurs coreligionnaires ayant des employés chrétiens de les licencier. Les journaux appelaient au boycott des magasins juifs et, toujours dans l'objectif de « ne rien acheter chez les Juifs », publiaient les publicités de « maisons françaises ». Les colporteurs ne pouvaient plus circuler, des brimades ont eu lieu contre les marchés. Des mesures d'ostracisme ont aussi été prises par les municipalités antisémites qui, comme à Alger, Mustapha ou Saint-Eugène, ouvraient et fermaient leurs séances publiques aux cris de « A bas les Juifs ! » repris en cœur par l'auditoire. Celles d'Oran et de Constantine leur supprimèrent l'accès aux bourses d'études, aux secours pour les indigents et à l'hôpital, la mairie d'Oran les exclut de l'administration municipale, celle d'Alger confina les cochers juifs dans un emplacement réservé. A chaque fois, ces mesures discriminatoires furent déclarées illégales par les préfets, mais l'exclusion sociale des Juifs résultait surtout de la virulence des journaux antisémites et de ses conséquences concrètes. Ces publications furent parfois assignées en justice par leurs victimes et condamnées, comme *Le Petit Africain* qui avait désigné les fiacres juifs d'Oran à la vindicte populaire en publiant leur numéro⁴¹.

Pour les autres, l'antisémitisme régnait dans les rues par les signes de reconnaissance et la sociabilité. Les militants se retrouvaient dans des sociétés sportives comme L'Oranaise ou musicales comme le Philharmonique de Bab-el-Oued, ils organisaient des banquets ou des punchs antijuifs. Ils avaient leurs emblèmes – le bleuet antisémite et le chapeau gris antijuif –, leurs produits – l'anisette Berger antijuive, les cigarettes antijuives –, leurs cris et leurs chansons, notamment *La Marseillaise antijuive*... On a pu parler de la campagne de Drumont comme d'une « fête ininterrompue »⁴², avec parties de campagne, distribution de cigarettes, de bouteilles, de photos et de tracts... Son élection fut célébrée dans une

⁴⁰ « Les patrons et les industriels chrétiens les mieux intentionnés reculent devant la crainte de perdre leur clientèle, devant les menaces chaque jour plus audacieuses qui leur sont adressées sous le couvert de l'anonymat et qui sont suivies d'exécution... Du reste la plupart des ouvriers juifs congédiés ont été... remplacés aussitôt par des Italiens, des Espagnols, des Maltais, presque tous ceux qui composent le fameux parti national ! » écrit le rabbin d'Alger Abraham Bloch au grand-rabbin Zadoc Kahn en février 1898 (V. Assan, « Zadoc Kahn et l'Algérie... », p. 68).

⁴¹ G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise...*, op. cit., p. 128 et 148.

⁴² P. Hebey, *Alger 1898...*, op. cit., p. 162.

liesse délirante. Même le 14 juillet était une occasion de festivité antisémite, comme le montra le bouquet du feu d'artifice d'Oran : « A bas les Juifs ! »⁴³.

2) Les caricatures de presse

La presse a joué un grand rôle dans la surenchère antisémite, chaque grande ville d'Algérie ayant eu au moins un ou deux organes spécialisés, à la durée de vie limitée. Plus qu'ailleurs, pour une population qui ne lisait guère que les journaux, les caricatures – en tant qu'images – ont concentré les stéréotypes et reflété ou amplifié la radicalité des discours⁴⁴.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible de dégager quelques thèmes représentatifs. L'insistance sur l'aspect oriental – le vêtement, l'accent, les activités – trouvait un large écho dans l'opinion puisque c'était bien cette étrangeté indigène que l'antijudaïsme modéré voulait faire disparaître par l'intégration française ; au contraire, pour les antisémites soucieux d'identifier et de stigmatiser, elle était le révélateur de l'impossibilité de l'assimilation. Si l'utilisation du procédé zoomorphe qui présente les Juifs comme des parasites nuisibles et proliférants est classique dans le dessin antisémite⁴⁵, celui qui montre les administrés d'une mairie antijuive menés par Max Régis chassant des Juifs-sauterelles prend ici un double sens⁴⁶ : on sait en effet que, pendant la période ottomane, les *dhimmi* devaient nuit et jour protéger les jardins des notables contre les invasions de ces insectes.

L'affaire Dreyfus a rarement été l'objet de caricatures en tant que telle, elle a surtout cristallisé les mythes de la trahison et du complot juifs dans le contexte de l'Algérie. Un dessin de 1898, « Les traîtres », dénonce l'action antifrançaise des Juifs, qu'ils soient du petit peuple comme ceux qui déchirent le drapeau et brisent la hampe, ou bourgeois, comme celui qui poignarde de dos la République, tandis que la figure d'un Dreyfus peu reconnaissable, traître mais surveillé, domine le tout⁴⁷. Le

⁴³ G. Dermenjian, *La crise antijuive oranaise...*, *op. cit.*, p. 171.

⁴⁴ G. Dermenjian, « La caricature comme élément du discours antisémite européen en Algérie (1860-1939) », in M.-A. Matard-Bonucci, *Antisémythes. L'image des Juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, nouveau monde éditions, 2005, p. 395-410.

⁴⁵ M.-A. Matard-Bonucci, « L'image, figure majeure du discours antisémite ? », *op. cit.*, p. 33.

⁴⁶ *Supplément illustré de l'Antijuif algérien* du 26 juin 1898 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9603053/f1.item>

⁴⁷ *Supplément illustré de l'Antijuif algérien* du 17 juillet 1898 :

diptyque « Avant » et « Après le verdict » du procès de Rennes dénonce en Dreyfus et ses coreligionnaires des agents de l'étranger qui, même en Algérie, sont prêts à brandir le drapeau allemand⁴⁸.

Favorisée par l'apaisement de l'Affaire Dreyfus, la fin de la crise antisémite d'Algérie trouve son explication essentielle dans la fermeté des autorités, préfets comme gouvernement ; par les décrets du 25 août 1898, celui-ci avait aussi eu l'habileté d'apporter des réponses politiques susceptibles de priver l'antisémitisme de sa clientèle, en répondant aux aspirations à une plus grande autonomie vis-à-vis de la métropole par la création d'une assemblée coloniale, les Délégations financières, et en apportant un début de solution au « vote juif » par l'éclatement des trois consistoires départementaux en de nombreux consistoires d'arrondissement. L'Affaire Dreyfus s'était greffée sur des enjeux locaux pour expliquer la crise, comme l'exprime à sa façon le héros de Musette, archétype du petit peuple européen, dans *Cagayous antijuif* : « Nous avons pas le droit promener ensemble et dire que Dreyfus c'est un salop, et Zola que c'est un vendu ?...Si les Algériens y z'avaient pas gueulé à la cause de l'affaire Dreyfus, les Français de France y s'arraient pensé que c'est tous des étrangers et des champoreaux, moitié italiens, moitié espagnols, qui sont ici »⁴⁹.

Anne Dulphy

Ecole polytechnique / LinX

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9603087/f4.item>

⁴⁸ *Supplément illustré de l'Antijuif algérien* du 17 septembre 1899 :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9603655.item>

⁴⁹ Chapitre de *Cagayous antijuif*, 1898, « En bas les Juifs », cité par P. Hebey, *Alger 1898...*, *op. cit.*, p. 211-212, et par P. Oriol, « La crise antijuive et l'affaire Dreyfus en Algérie : révélation d'une fracture », in *Juifs d'Algérie*, *op. cit.*, p. 114.